

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
EWIG, r. Amboise-Richel, 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Avril 1881.

LA QUESTION TUNISIENNE.

La réponse à la dernière note diplomatique envoyée par M. Barthélemy Saint-Hilaire au Bey vient d'être remise à M. Rousslan.

Le Bey proteste de nouveau énergiquement contre la violation du territoire tunisien par l'armée française, et déclare décliner toute responsabilité pour les conséquences que pourrait entraîner l'entrée des Français en Tunisie.

Soixante Européens, employés au haras du comte de Sancy, qui étaient venus à Tunis pour les fêtes de Pâques, sont repartis pour le haras.

Les Arabes sont convaincus que c'est là une preuve évidente que tout est terminé.

Les troupes régulières du Bey occupent l'île de Tabarq. L'île est en force pour s'opposer au débarquement des Français. C'est bien le poste tunisien qui a tiré sur la canonnière française.

Le total des troupes débarquées à Bône depuis huit jours s'élève à 44,475 hommes et 4,183 chevaux ou mulets.

Deux escadrons du 7^e chasseurs ont été transportés en soixante-quatorze heures de Rambouillet à Bône, sans aucun accident.

Le *Clairon* donne cette importante nouvelle :

« Nous pouvons annoncer, le tenant de source ordinairement sûre, que lundi sont partis du ministère de la guerre des ordres pour la formation immédiate, à Nîmes, d'un corps de débarquement dont l'entrée à Tunis, par la Goulette ou Biserte, coïncidera avec l'arrivée du corps expéditionnaire parti de la frontière algérienne.

» Ce corps d'embarquement se compose de :

- » Deux régiments d'infanterie,
- » Un bataillon de chasseurs à pied,
- » Un régiment de cavalerie,
- » Deux batteries d'artillerie du 13^e régiment,
- » Une compagnie du génie,
- » Les services accessoires.

Le *Triboulet* contient la même information sous forme interrogative.

Le 3^e chasseurs à cheval a reçu avant-hier l'ordre de quitter Amiens en destination de l'Afrique.

La *Republique française* assure que les opérations militaires, en Tunisie, ne commenceront pas avant jeudi.

M. Grévy a signé un décret prohibant le transit des armes et des munitions de guerre à destination de l'Algérie et de la Tunisie.

Le gouvernement fera aux Chambres, à la rentrée, communication de toutes les pièces concernant l'origine et les causes de l'expédition tunisienne.

LA QUESTION TURCO-GRECQUE.

On sait que la Grèce, en acceptant le tracé de frontières arrêté par la Porte et les ambassadeurs, a mis à son assentiment deux conditions : la première, c'est que les provinces cédées lui seraient remises sans effusion de sang ; — la seconde, c'est que les provinces restées en dehors recevraient une sorte d'autonomie administrative.

Ces deux conditions ne semblent pas avoir chance de succès auprès des puissances européennes. On trouve, cette fois, que la Grèce va trop loin et qu'elle se mêle de ce qui ne la regarde pas.

La Grèce a demandé beaucoup ; elle a occupé depuis trois ans toute l'Europe de ses intérêts et de ses revendications ; pour en fi-

nir, on lui a fait la part assez large. Mais il est par trop fort qu'elle vienne maintenant réclamer des mesures de coercition contre les provinces cédées.

L'Europe a autre chose à faire. Quant à la seconde condition posée par le gouvernement hellénique, l'autonomie administrative pour les provinces restées en dehors de la cession, l'Europe jugera avec raison que la Grèce n'a rien à y voir.

Le traité de Berlin, dans son article 23, stipule précisément pour toutes les provinces de la Turquie d'Europe une réforme administrative, un régime analogue à celui de l'île de Crète.

Mais la Grèce n'était pas partie contractante au Congrès de Berlin. Elle n'a donc rien à réclamer pour des stipulations qui ont été discutées en dehors d'elle. C'est même à dessein qu'on l'a tenue à l'écart du Congrès de Berlin ; il serait bon qu'elle le comprît à cette heure.

Depuis que le gouvernement d'Athènes a donné son acceptation au tracé des ambassadeurs, les journaux grecs nous sont arrivés.

Leur langage est absolument différent de celui de M. Coumoundouros, et s'il exprime l'opinion publique, nous devons reconnaître qu'il pousse formellement à la guerre.

Le *Telegraphos* dit en tous termes : « La guerre est la réponse au résultat des pourparlers de Constantinople. La Grèce commettrait un crime en acceptant la dernière décision des puissances. »

L'*Horas* tient à peu près le même langage ; il veut que le gouvernement ait une politique d'action, c'est-à-dire de guerre : « Il ne suffit pas de repousser la proposition recommandée à notre acceptation par les puissances, mais il faut aussi leur faire bien comprendre que cette recommandation est considérée par la nation comme un outrage, qui lui impose une action énergique pour donner satisfaction à sa dignité et pour sauver le prestige de la Grèce devant l'hellénisme. »

Le *Journal d'Athènes* se contente de dire :

« Nous devons passer outre et faire notre devoir ».

C'est court, mais très-clair. Enfin, le *Messageur d'Athènes* demande que le gouvernement « repousse la ligne proposée comme contraire à l'esprit et à la lettre du traité de Berlin. »

Il y a donc un dissentiment absolu entre le cabinet qui a accepté le tracé des frontières, et la presse hellénique, qui en demande le rejet et préfère recourir au sort des armes.

On a parlé plusieurs fois du danger d'une révolution à Athènes, si le roi Georges résistait au sentiment public. La surexcitation présente des esprits en Grèce pourrait en effet le donner à craindre.

Il ne faut pas oublier que le roi Othon a été chassé par une émeute de pompiers. Aujourd'hui, toutes les bandes appelées sous les drapeaux et chauffées outre mesure de passions patriotiques sont plus à redouter que les pompiers. Un coup de main serait facile sur le Palais royal ; et le Pirée n'étant qu'à six kilomètres d'Athènes, le roi Georges serait déchu et embarqué en deux heures, comme son prédécesseur.

Le courant de folie qui règne en Grèce depuis un an autorise toutes les suppositions et toutes les extrémités. Seulement nous nous demandons ce que deviendrait la Grèce livrée au hasard, et se lançant dans une équipée guerrière, sans gouvernement pour mettre un peu d'ordre en ce gâchis ? Ce serait la fin logique de cette aventure insensée où notre diplomatie républicaine a précipité ce malheureux petit pays.

Chronique générale.

On écrit de Tunis aux *Tablettes d'un Spéctateur* :

« Vous savez que les consuls ont engagé leurs nationaux habitant la région qui va devenir le théâtre des opérations, à rentrer à Tunis.

Tout le monde se leva ; la surprise de chacun tenait de l'effarement.

Renée s'élança vers la porte et l'ouvrit. — Comment, monsieur Michel, vous ici, aujourd'hui, à pareille heure ! fit-elle en joignant les mains. Mon Dieu, que vous est-il donc arrivé, vous êtes pâle comme un mort ?

— Rassure-toi, mon enfant, je n'ai rien ; je n'éprouve qu'une grande fatigue, voilà tout. Bonsoir, mes amis, poursuivit Michel, en serrant cordialement la main de ses serviteurs, achevez le souper commencé ; quant à moi, je n'ai besoin que d'un peu de repos.

— Mais pourquoi êtes-vous revenu si promptement ? demanda Renée.

— Je te raconterai cela demain, ma chère enfant. Michel se débarrassa de son léger bagage, gagna sa chambre accompagné de son fidèle Pierrot et se mit au lit.

Le vieux berger des Coudriers contempla un instant son maître :

— Vous souffrez, monsieur Michel ? lui dit-il d'un ton affectueux.

— Non, mon ami.

— Je voudrais vous croire.

— Que veux-tu dire ?

— Je veux dire qu'un ratour si subit n'est pas naturel, et qu'il a dû se passer là-bas des choses qui vous ont bouleversé l'esprit.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Pendant combien de temps marcha Michel Desvignes ? Quel itinéraire suivit-il ? nul ne le saura jamais ; au jour naissant, il se trouvait à quelques pas du Jardin-des-Plantes.

Assis sur un banc de pierre, sa carnassière, qui contenait quelques menus objets, derrière le dos et rattachée par une longue lanière passée autour de son cou, Michel se demandait pour la centième fois peut-être s'il n'était point le jouet d'un rêve, d'un cauchemar affreux. Un sergent de ville s'approcha de lui :

— Que faites-vous là ? lui demanda-t-il d'un air à moitié bourru.

— Je n'en sais rien.

Le sergent de ville fit un pas en avant.

— Où allez-vous ?

— Aux Coudriers.

La science géographique de l'utile fonctionnaire de la préfecture de police ne permit pas à celui-ci de s'orienter du point de départ à la destination qu'il venait d'entendre.

— C'est loin, ça ? reprit-il.

— Oui, très-loin.

— Quel département ?

— Calvados.

— Le chemin de fer passe-t-il dans le village ?

— Non, à Condé-sur-Noiret seulement.

— Ah ! très-bien, poursuivit l'agent, tout peut s'arranger. Vous dites que vous allez en Normandie ?

— Je n'ai que ce désir et le plus tôt sera le mieux ; mais je ne connais pas Paris, et je ne sais de quel côté me diriger.

— Venez avec moi, mon service est terminé, je retourne à la maison et je vais vous indiquer la gare Montparnasse. Avez-vous de l'argent ?

— J'en ai, répartit Michel, plus qu'il ne m'en faut pour achever mon voyage.

Tous deux se mirent en route. Michel suivit son guide avec une docilité parfaite.

— Où donc avez-vous passé la nuit ? lui demanda celui-ci avec intérêt.

— J'ai toujours marché dans les rues.

— Vous n'avez donc pas de domicile ? ajouta l'agent en fronçant le sourcil.

— J'ai quitté celui de mon frère hier soir pour revenir à la gare Saint-Lazare et je me suis perdu.

— Nous sommes arrivés, dit le gardien de la paix à Michel, en apercevant la gare principale de la rive gauche ; voyons l'heure du départ maintenant.

Et l'excellent agent prit connaissance de la grande affiche jaune que la compagnie de l'Ouest renouvelle dans ses gares et dans tous les quartiers de Paris à chaque changement de service, autant dire à chaque saison.

XVIII

La nuit d'octobre, froide et glacée, était arrivée depuis une heure environ, lorsque les deux chiens, chargés du service de nuit à la ferme des Coudriers, poussèrent plusieurs aboiements joyeux.

A l'intérieur, un feu vif pétillait dans lâtre ; les gens de journée, rassemblés, prenaient leur repas du soir. Renée, assise au bout de la table, veillait au service ; Pierrot, toujours le point de mire de ses camarades, avait assez à faire de tenir tête à tous les sarcasmes qui pleuvaient sur lui.

En entendant les aboiements des matins, chacun releva la tête et prêta l'oreille.

— Il vient quelqu'un, dit Renée.

— A coup sûr, ce ne sont pas des ennemis, ajouta le berger, j'en jurerais par la manière dont Sultan et Ramponneau accueillent le visiteur.

Il va sans dire que Sultan et Ramponneau étaient les deux gardiens nocturnes de la propriété.

Au même moment, deux coups retentirent contre la porte.

— Qui est là ? cria la jeune fille.

— Ouvrez-moi, Renée.

— Ciel ! c'est M. Desvignes.

Mais il est fort à craindre qu'à Tunis même de sérieux dangers ne menacent les Français, car la population, excitée en sous-main par des émissaires qu'on dit travailler pour le compte de l'étranger, est prête pour un massacre général, dès que les troupes auront passé la frontière.

Quant au Bey, qui officiellement se déclare dégagé de la question, disant qu'il laisse retomber sur M. Roustan la responsabilité des événements, il est avéré dès aujourd'hui que ses sentiments à notre égard deviennent de jour en jour plus hostiles. Dans une conversation qu'il avait il y a quelques jours avec le consul anglais, il aurait laissé échapper les mots de « Vêpres tunisiennes ».

Une dépêche de Tunis annonce de son côté que, d'après des bruits accrédités, le premier ministre, Mustapha, tiendrait des propos très-inquiétants pour la sécurité éventuelle des Français.

LA MOBILISATION PROCHAINE.

On lit dans la *Republique française*, journal de M. Gambetta :

« Si nous ne nous trompons, le ministre de la guerre a précisément l'intention de solliciter des Chambres les fonds nécessaires pour procéder cette année à une mobilisation. »

Nous lisons encore dans la *Republique française* sous ce titre : « Journalistes en campagne » :

Notre correspondant particulier nous télégraphie :

Bone, 16 avril, 5 h., soir.

Je viens, avec les journalistes qui suivront les opérations, de signer une déclaration m'engageant sur l'honneur à ne rien publier sans l'assentiment préalable et le visa du commandant de la colonne à laquelle je serai attaché. Cet engagement nous expose aux rigueurs des lois militaires.

Le *Sicile* évalue déjà les dépenses de l'expédition de Tunisie à une somme de 40 ou 50 millions. « Ces dépenses, dit-il, vont absorber une partie des plus-values de l'exercice 1884 déjà entamées par de nombreux crédits supplémentaires. » On se souviendra que le gouvernement n'a encore demandé à la Chambre, pour l'expédition de Tunisie, qu'un crédit d'environ 6 millions.

Quelques journaux assurent que des ordres sont donnés de former à Nîmes un corps expéditionnaire qui entrerait à Tunis simultanément avec le corps expéditionnaire algérien.

Etranger.

ITALIE. — Rome, 19 avril. — Le roi Humbert, dans l'impossibilité de trouver de nouveaux ministres, a pris le parti de refuser la

démission du ministère Cairoli; aussi le ministère Cairoli-Depretis a-t-il retiré sa démission et reprend-il le pouvoir.

La solution de la crise est saluée avec satisfaction par l'opinion publique.

MM. Crispi et Nicotera ont eu avant-hier soir une conférence avec MM. Cairoli et Depretis et leur ont promis leur appui.

Le général von Bulow, arrivé à Rome la semaine dernière avec l'intention d'y séjourner longtemps, est parti samedi soir précipitamment, rappelé par dépêche.

On ignore les motifs de ce brusque départ.

TURQUIE. — *Sutomore*, 19 avril. — La Porte concentre un grand nombre de bataillons à Pristina et à Ipek pour surveiller la ligue albanaise et les mouvements de la Serbie.

On signale en Epire la présence d'agents grecs qui cherchent à soulever les Albanais.

GRÈCE. — Athènes, 19 avril. — Le gouvernement a révoqué M. Condouriotis, représentant de la Grèce à Constantinople, pour avoir donné à la Porte des assurances en dehors des instructions qu'il avait reçues.

La concentration des troupes sur les frontières de l'Epire continue.

L'état-major de l'armée orientale part pour Chalsis, d'où il se rendra à Lamia.

RUSSIE. — Le *Standard* a annoncé que, la veille de l'exécution des assassins d'Alexandre II, les nihilistes avaient essayé de délivrer les condamnés. L'*Intransigeant* confirme cette nouvelle par la dépêche suivante qui ne laisse plus de doute :

« Saint-Petersbourg, 14 avril.

Les étudiants avaient résolu de délivrer par la force Ryssakow et ses compagnons. Mais la police fut informée de l'endroit de leur réunion.

Ils s'étaient donné rendez-vous dans l'église de Sainte-Anne, que M. Beranow, préfet de police, fit cerner de soldats et d'un grand nombre de gendarmes.

Une lutte s'engagea entre les étudiants et la force publique. Un grand nombre de ces derniers, après une résistance énergique, purent s'échapper.

Dès que les étudiants arrêtés furent dans la rue, une foule sympathique, que l'on peut évaluer à un millier de personnes, les entoura et poussa les cris : « Vivent les étudiants ! A bas la police ! » La foule, qui allait grossissant, était sur le point de s'élaner sur la force publique lorsque les soldats, ayant fait un signal d'appel au secours, reçurent de grands renforts et chargèrent le peuple.

Il y eut plusieurs blessés et des arrestations en masse.

C'est la première fois, ajoute le correspondant, que le peuple défend ouvertement le parti de la Révolution. »

ALLEMAGNE. — Une dépêche de Berlin annonce que plusieurs canons Krupp vien-

nent d'être expédiés à destination de l'Italie sur une commande du gouvernement.

AUTRICHE. — On mande de Vienne que le traité qui garantit à la Belgique la coopération d'une armée autrichienne dans le cas où l'indépendance du royaume belge serait menacée, sera signé le jour du mariage de l'archiduc Rodolphe avec la princesse Stéphanie.

ESPAGNE. — Le maréchal Campos, qui est le véritable inspirateur de la politique de M. Sagasta, croit le moment venu de reprendre la question du Maroc et de risquer une expédition si la France et l'Italie exercent des revendications à Tunis et à Tripoli. On commence à s'inquiéter sérieusement de la tournure que prennent les affaires tunisiennes; toutefois on est résolu à attendre les événements et à ne rien précipiter. L'annexion du Maroc serait excessivement populaire en Espagne.

Dimanche, à neuf heures du soir, un gros pétard a éclaté, à Madrid, contre la porte de l'église Sainte-Marie qui était remplie de fidèles. Plusieurs dames se sont évacuées.

La porte de l'église a été fort endommagée.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 avril.

A la suite de la reprise un peu vive d'hier, la Bourse fait preuve d'une certaine faiblesse. Le 3 0/0 rétrograde, s'arrête en clôture à 120.37 1/2. L'amortissable est à 85.10 et 85.05.

Le Crédit foncier éprouve des fluctuations analogues à celles de nos rentes. De 1.720 on descend à 1.695 pour se relever à 1.715 et 1.710. Le comptant profite des cours actuels pour acheter. Il y a, en effet, de beaux bénéfices à réaliser sur ces prix.

Les ordres de province comprennent en grand nombre des obligations Communales nouvelles 4 0/0. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 735.

Nous devons signaler des achats suivis sur les obligations de la Société la Rente Mutuelle. Ce titre prend place dans les portefeuilles en raison de sa solidité, de l'élévation de son revenu et de l'importance de la prime de remboursement qui y est attachée.

Le Crédit lyonnais est lourd à 912.50. Le Crédit mobilier est fort recherché. On cote 775 et 770. Ces cours offrent déjà un large profit aux capitalistes qui ont acheté il y a environ un mois. Les prix actuels sont également très-favorables.

La Banque nationale, à 665 et 670, a la meilleure tenue.

Le Crédit foncier maritime est demandé aux environs de 620. Cette Société a dès maintenant de nombreuses affaires en préparation. Les Bons de l'Assurance financière sont à 290.

La Banque du Midi a eu un véritable succès dans son émission des actions de la Société générale de Laiterie qui, émises à 500, cotent déjà 570. Les recettes du 10 au 16 avril s'élèvent à 306,467 fr. 30, et du 3 au 16 avril à 606,222 fr. 25. C'est un placement de plus de 15 0/0.

La Banque de Prêts à l'Industrie a un bon courant de transactions à 617.50 et 620. La mise au porteur des actions nouvelles qui sont libérées de moitié a produit un excellent effet.

Les actions entièrement libérées de la Banque Européenne sont fort recherchées à 310 et 312.50. On a la certitude d'importants bénéfices. On cote 1,745 sur l'action du Suez et 3,815 sur la part du *Petit Journal*.

Lyon, 1,670; Midi, 1,160.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous recevons, trop tard pour l'insérer aujourd'hui, le compte rendu du bal de bienfaisance donné lundi soir à l'Hôtel-de-Ville; nous le publierons demain.

LES TRAMWAYS SAUMUROIS.

Une lettre de M. Monprofit, publiée le 15 avril, a cherché à répondre aux bruits qui ont couru sur la non-exécution des tramways saumurois, et a démenti cette nouvelle en nous communiquant cette correspondance qui a été adressée récemment par le ministre des travaux publics à M. Allain-Targé, député de Paris.

Personne ne conteste l'utilité des tramways de Saumur à Fontevault et Saint-Florent, pas plus que le travail consciencieux auquel s'est consacré M. Monprofit depuis qu'il s'occupe de cette entreprise; mais certaines personnes se sont inquiétées pour la réussite de l'affaire, au point de vue financier seulement.

Voici pourquoi :

En même temps que les tramways saumurois, M. Allain-Targé patronne le projet de construction d'un pont sur la Loire à Montsoreau, et M. Lefié, maire de cette commune, conseiller d'arrondissement, a écrit à tous ses collègues des communes voisines pour leur annoncer cette nouvelle et obtenir de leurs conseils municipaux des délibérations en faveur de l'établissement de ce pont.

Eh bien! raisonnons un peu; si un pont est construit, reliant Varennes à Montsoreau, que devient tout le trafic des marchandises de Fontevault au chemin de fer de Saumur? N'est-ce pas par Varennes qu'il se fera plutôt que par Saumur? Et le tramway, qui était destiné à profiter de ce trafic, le perdra presque tout entier, c'est-à-dire qu'il perdra son principal élément de vie, car la maison centrale de Fontevault et ses industries étaient pour lui la source la plus sûre de ses bénéfices.

L'établissement simultané d'un pont sur la Loire à Montsoreau et du tramway sont deux choses tout-à-fait incompatibles, dont l'une doit tuer l'autre. Il est à regretter qu'on ne l'ait pas compris. Aussi les capitalistes qui voulaient s'engager dans l'affaire du tramway ont-ils manifesté leurs inquiétudes, et il semble qu'elles ont bien quelques raisons d'être.

Dans le mouvement judiciaire publié par le *Journal officiel*, nous remarquons les nominations suivantes :

Conseiller à la Cour d'appel d'Angers, M. Godin, ancien magistrat, en remplacement de M. Chamillard, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Président du tribunal de première instance de Saumur, M. Jean-Baptiste-Remy Bodin, avocat à Saumur, bâtonnier de l'ordre, en remplacement de M. Mordret, décédé.

— Tais-toi.

— Vous voyez bien que j'ai raison, répliqua le domestique.

— Pfiât à Dieu que je ne me fusse jamais mis en route.

— La cause?...

— Pierrot, as-tu gardé le souvenir de Georgine, te rappelles-tu l'épouvantable nuit que nous avons passée ensemble, il y a vingt-cinq ans bientôt, sur le Mont-Pinçon, à la recherche de ma jolie fiancée; te souvient-il de la pauvre gouvernante retrouvée dans la neige?

— Eh bien?... interrogea le berger.

— Eh bien! l'ombre de M^{lle} Auberty m'est apparue dans le salon même de mon frère...

— Voyons, monsieur Michel!...

— Tu ne me crois pas, pauvre insensé?

— Votre imagination, sans doute!...

— Oui, peut-être, si la morte ne se fût présentée à moi qu'une fois seulement; mais hier soir même, je l'ai revue en voiture, sortant de l'hôtel du Louvre, belle comme autrefois, et les yeux chargés d'éclairs pour me maudire...

Pierrot eut un serrement de cœur inexprimable; le bon serviteur parla d'autre chose et bientôt prit congé du voyageur.

— Oh! mon Dieu! murmura-t-il en essuyant avec le revers de sa manche deux grosses larmes qui coulaient sur ses joues, quel malheur! mon

pauvre maître, une fois encore, a perdu la tête!

Renée et Pierrot passèrent la nuit dans une chambre voisine de celle de Michel, afin d'être prêts à lui porter secours en cas de besoin.

Pendant toute une semaine, Michel garda le lit, dévoré par une fièvre ardente; plusieurs fois le délire survint, et toujours l'image de Georgine occupa son esprit.

Une lettre de Paris arriva sur ces entrefaites. François demandait à son frère la raison de ce départ ou plutôt de cette fuite inexplicable; le négociant annonçait, en outre, sa visite et celle de sa famille pour l'été suivant.

Michel lut la lettre sans paraître la comprendre, il la laissa par terre et n'y pensa plus: une idée seule l'absorbait; nous savons laquelle.

Enfin, le mal céda. Michel revint à la vie et à la raison. Certes, celle-ci, vivement secouée par le choc des événements, n'aura plus par la suite son énergie première; néanmoins, le fermier saura reconnaître les hommes et les choses; parfois encore cette étincelle divine qu'on nomme l'intelligence luira dans cette âme si rudement éprouvée. La présence de Renée, d'ailleurs, ranima ce cœur éteint; le fermier ne peut plus vivre sans sentir près de lui l'ange de son foyer solitaire; le bienfaiteur goûte maintenant la récompense de son bienfait.

Deux mois plus tard, une lettre portant un tim-

bre étranger fut remise à Michel; après l'avoir considérée un instant, il l'ouvrit.

Un cri de joie lui échappa :

— C'est Charles qui m'écrit de Moscou, dit-il à la jeune fille assise près de lui.

Renée éprouva une émotion que chacun comprendra.

— Il va bien? demanda-t-elle en rougissant.

— Écoute, ma chère enfant.

Et Michel, le visage rayonnant, lut ce qui suit :

« Mon cher oncle,

« Dans une lettre que je reçois de Paris, mon père m'apprend que vous avez fait le voyage des Coudriers à la rue Montmartre pour assister au mariage de ma sœur. Combien je regrette mon éloignement, avec quel plaisir je vous aurais servi de cicérone pendant votre séjour dans la merveilleuse ville! Et puis, s'il faut tout vous dire, nous aurions causé ensemble de votre adorable Renée.

« Je l'aime de toute mon âme, dites-le lui bien, et, malgré quelques obstacles que je prévois, si vous voulez bien m'aider, je parviendrai au but que je me propose : l'épouser.

« Je rentre en France dans peu de semaines; si les circonstances me le permettent, j'irai passer quelques jours près de vous et de celle que je vois partout; en tous cas, je me propose de faire ce voyage au printemps prochain. Adieu donc, mon cher oncle; souvenez-vous un peu de l'absent-»

quant à lui, il ne vous oublie pas. »

— Excellent garçon! ajouta Michel.

— Il vous aime beaucoup.

— Pas autant que toi, Renée, et ce n'est que très-naturel. Du reste, tu le lui rends bien. Allons, nous arrangerons tout cela.

Renée embrassa affectueusement le fermier.

— Oh! monsieur Michel, que vous êtes bon! dit-elle.

La vie reprit son aspect accoutumé aux Coudriers. (A suivre.) SOPHONYME LOUDIER.

Scène de campagne garantie.

Un vigneron des environs de Paris est en train de battre son âne à coups d'échales, une pauvre bête épuisée, déjà prête pour la mort.

Passé un membre de la Société protectrice des animaux, homme doux, ne demandant rien qu'à la persuasion.

— Comment, mon ami, vous frappez ce compagnon de vos travaux! C'est mal. L'humanité à des droits imprescriptibles, ils s'étendent sur toute la nature... Allons, mon ami, caressez un peu cette malheureuse créature. Vous lui devez bien cela!

— Oui, m'sieur; oui, m'sieur...

Et le vigneron passe la main sur l'échine pelée du baudet. Le membre de la Société protectrice des animaux s'éloigne enchanté. Il n'a pas perdu sa journée.

Au bout d'une quinzaine de pas, il se retourne... et voit le vigneron, armé d'un échale plus gros que le premier, tomber à bras raccourcis sur son âne, en lui disant, à chaque coup :

— Ah! t'es des amis!... Ah! t'es des amis!

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Loudun, M. Bourguet, avocat, en remplacement de M. Burnet, nommé substitut du procureur de la République à Niort.

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Chinon, M. Vidal de Saint-Urbain, substitut du procureur de la République près le siège de Tours, en remplacement de M. Comte, démissionnaire.

ASSEMBLÉE DE SAINT-FLORENT.

Le Maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent prévient le public que l'Assemblée dite des *Lilas* se tiendra dimanche 24 avril.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

LONGUE.

Un maire malgré lui. — On écrit de Longue à l'Electeur, à la date du 11 courant :

Monsieur le Rédacteur,

Nous voyons dans votre *Chronique locale* : « Longue : Maire, M. Denet. » Etablissement général. Avant la réunion du conseil qui avait pour but de désigner officieusement le maire, des pourparlers avaient eu lieu entre M. le sous-préfet, le Conseil et M. Denet qui avait bien nettement refusé d'accepter les fonctions de maire.

Lorsque cette réunion eut lieu, M. Denet n'y assista pas, confirmant son refus par son absence.

A une deuxième réunion, il le maintint énergiquement, malgré les instances, et aujourd'hui on est stupéfait en présence de cette nomination que M. Denet n'accepte pas.

Il le proclame hautement, ce dont on ne peut le blâmer. Accepter maintenant, ce serait une comédie ridicule.

Nous sommes donc encore condamnés à une administration intérimaire.

Heureusement, nous avons un garde-champêtre. Oh ! admirable effet de l'ensorcellement !

JEAN DE LONGUE.

TOURS.

Vendredi prochain le tribunal de Tours tiendra une audience qui promet d'être intéressante.

M. Loiseau et son copain M. Cadot attaquent en diffamation M. Proust et le fameux conseiller municipal Pinson.

Loiseau contre Pinson ! Ils vont se députer réciproquement. O fraternité républicaine, tu n'es donc — comme le reste — qu'un vain mot !

(Indépendant.)

Un petit jardin d'appartement. — On peut obtenir soit un vase de verdure, soit une suspension dans une fenêtre en procédant de la façon suivante :

On prend une éponge bon marché ; plus elle est grosse, bien entendu, meilleure elle est pour cet usage. On la fait tremper dans de l'eau chaude jusqu'à ce qu'elle soit complètement gonflée. Ensuite on la presse dans les mains de façon à l'égoutter à moitié, puis, dans les trous de l'éponge, on introduit des graines de millet, de trèfle rouge, d'orge, de pourpier, de graminées, de lin, et d'une manière générale de toutes espèces de plantes germant facilement et, autant que possible, donnant des feuilles de colorations variées. On place l'éponge ainsi préparée soit sur un vase, une coupe, ou bien on la pend dans l'embrasure d'une fenêtre où le soleil donne une partie du jour. Puis, tous les matins, pendant une semaine, on l'arrose en pluie légère sur toute sa surface. Bientôt les graines ainsi renfermées dans l'éponge se gonflent, germent et poussent de petites feuilles, et en peu de temps l'on n'a plus qu'une boule de verdure présentant des variétés de couleurs, suivant les graines que l'on aura employées.

Faits divers.

On télégraphie de Grenoble, 19 avril :

« Un terrible incendie a éclaté cette nuit dans la rue Lafayette, chez MM. Borel et Thévenet, droguistes.

Le feu s'est communiqué aux entrepôts Roland et Paradis et à plusieurs maisons voisines.

Les dégâts sont évalués à plus d'un million. Il n'y a pas d'accidents de personnes à déplorer.

Le feu dure encore.

Le vingt-huitième des incendies qui depuis deux mois désolent et terrifient la ville

d'Annonay (Ardèche) vient d'avoir lieu. Le propriétaire de l'immeuble incendié avait reçu avis de la chose quarante-huit heures d'avance. Le même avertissement avait été également donné aux Frères, la semaine dernière, trois jours avant que le feu prit à la maison. La justice informe de tous les côtés et n'a découvert jusqu'ici aucun coupable.

Une tentative des plus criminelles a été commise la semaine dernière à la poudrière de Sevrans, près Paris.

Voici les faits : Vers le milieu de la nuit, trois individus se précipitant sur la sentinelle en faction à la porte de la poudrière, cherchèrent à la désarmer.

Heureusement que le factionnaire, un brave soldat de retour d'Afrique depuis peu, leur tint vaillamment tête, et l'un des malfaiteurs ayant reçu un coup de sabre-baïonnette, ses complices et lui prirent immédiatement la fuite.

Au bruit de la lutte, le poste accourut, mais les malfaiteurs avaient disparu depuis longtemps, et, malgré toutes les recherches, ils n'ont pu être découverts.

Par une fâcheuse coïncidence, quand on se présenta à la gendarmerie de Livry pour en faire la déclaration, elle était partie en perquisition à Montmorency.

Le poste a été immédiatement triplé. La poudrière attaquée est située à une assez grande distance des bâtiments de la poudrière. Elle reçoit toute la poudre au fur et à mesure de la fabrication. Elle contenait au moins 200,000 kilos de poudre ; 40,000 kilos ont été expédiés mardi par le chemin de fer.

On frémit en pensant aux conséquences de cette tentative qui ne saurait avoir que la malveillance pour mobile.

Les soupçons se sont portés sur divers ouvriers de nationalité italienne, occupés dans les carrières de Livry et Vaujours.

Les habitants des villages environnants sont très-inquiets et réclament une enquête sérieuse pour découvrir les coupables.

M^{lle} Hortense Schneider, l'ancienne actrice des Variétés, vient de se défaire de ses bijoux et d'une partie de son mobilier. La vente qui a eu lieu la semaine dernière à l'hôtel Drouot, par le ministère de M. Escriba, a produit 424,127 fr., en six vacations.

La principale pièce de la vente était un collier de perles, composé de quarante et une grosses perles, avec fermoir en saphirs et brillants. Ce collier a été vendu 68,000 francs. Une paire de perles-voires a atteint 38,000 francs ; une rivière, composée de soixante-dix-sept chatons en brillants, 5,775 francs ; une broche en brillants, 40,100 francs.

Les tapisseries se sont vendues de 3 à 40,000 francs.

Un bel exemple de la bêtise des foules !

Un nègre, d'une taille gigantesque, parcourait, l'autre jour, l'avenue de Saint-Mandé, à Paris, et excitait l'étonnement général, un loustic ayant prétendu que c'était un Kroumir.

Cet écho se répandit si vite, que le nègre se trouva presque aussitôt entouré par une foule considérable qui, le montrant du doigt, poussait des *hou ! hou !*

Le malheureux nègre, qui n'était pas un Kroumir du tout et qui se rendait place du Trône pour figurer dans une baraque foraine, se fâcha.

Aussitôt tous les badauds se mirent à crier : « C'est un Kroumir ! c'est un Kroumir ! faut le tuer ! »

Le nègre, furieux, montra les dents, et, saisissant un petit garçon de cinq à six ans qui roulait dans ses jambes, il fit mine de l'avaler tout cru.

Le pauvre petit poussa des cris effroyables, et plusieurs de ceux qui entouraient le pseudo-anthropophage, prenant la plaisanterie au sérieux, se ruèrent sur lui et l'accablèrent de coups.

Des agents intervinrent et retirèrent à grand-peine des mains du public le pauvre diable à moitié assommé.

Son état a nécessité son transport à l'hôpital, et il est tout probable qu'il n'a pu figurer à la foire au pain d'épice le jour de l'ouverture.

Voici encore une bien jolie annonce américaine qui laisse loin derrière elle le fameux : « La veuve inconsolable continue le même commerce » :

« M. Jérémie Bronson, éditeur, a l'honneur et le regret d'informer ses clients et ses amis qu'il vient de mettre en vente une nouvelle valse, intitulée : *Brise de l'Ontario*, et de perdre sa fille, Marianne-Anne Deborah, à l'âge de quinze ans.

La valse se trouve chez tous les marchands de musique, et les obsèques auront lieu demain, à onze heures de la matinée. »

A la Sorbonne, à un examen de baccalauréat — sciences.

Un examinateur à un candidat : — Quelle est la principale propriété de la chaleur ?

— C'est de dilater les corps.
— Et celle du froid ?
— De les contracter.
— Exemple ?
— Ainsi les jours sont plus longs en été et plus courts en hiver !

BOURSE DE PARIS

DU 19 AVRIL 1881.

Rente 3 0/0.	83 40
Rente 3 0/0 amortissable.	85 »
3 0/0 amortissable (nouveau).	84 30
Rente 4 1/2.	115 »
Rente 5 0/0.	120 25

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr.

Sommaire du N° 627, du 16 avril 1881 :

Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Concours régional d'Alger. — Sur la possibilité d'inoculer le charbon aux moutons. — Nouvelle méthode de culture de la vigne. — Sur l'utilité des abattoirs. — Le tabac en Allemagne. — Un verger improductif. — Sécheur pour la taille des arbres. — Les cultures agricoles et forestières en Russie. — La concurrence américaine. — Le greffage et la soudure. — Nouvelle ronce artificielle. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOIRES : Plan d'un terrain profond et imperméable planté en vignes submersibles et abritées. — Coupe verticale suivant XY de la figure 10. — Plan d'un cep de vignes submersibles et abritées. — Coupe verticale suivant XY de la figure 12. — Support pour manoeuvrer les ceps. — Coupe du support. — Coupe transversale du cep. — Plan de la partie MN de la figure 18. — Coupe, suivant sa plus grande pente, d'un terrain profond et perméable planté en vignes submersibles et abritées. — Coupe suivant sa plus grande pente d'un terrain peu profond planté en vignes. — Ronce artificielle en acier. — Bobine de ronce artificielle. — Clôture en ronce artificielle pour un parc de bœufs ou de chevaux. — Clôture en ronce artificielle pour parc à moutons.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Le tremblement de terre de Chio, par R. Bryon. — Avril, par X. Dachères. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Une chasse de l'impératrice d'Autriche, par H. V. — Affaires de Tunisie, par A. Brunet. — Souvenirs d'un voyage à Tunis et à Alger, par A. Brunet. — Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par Henri Rivière (suite). — Bulletin financier, par Plutus. — Un chemin de fer dans l'Afrique australe, par R. Bryon. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Tremblement de terre à l'île de Chio. — Avril. — Théâtre des Folies-Dramatiques : *Les Poupées de l'Infante*, opéra-comique en trois actes, de MM. H. Bocage et A. Liorat, musique de M. Ch. Grisart, acte II. — Une chasse de S. M. l'impératrice d'Autriche. — Événements de Tunisie : attaque d'un détachement français par la tribu des Kroumirs. — Souvenirs d'un voyage en Algérie et en Tunisie (fer gravures). — Un chemin de fer dans l'Afrique australe : inauguration de la ligne de Durban à Pietermaritzbourg. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

M^{lle} BERGAULT, 4, rue du Temple, à Saumur, prévient les parents qu'elle aura un cours de dessin le jeudi, et que les autres jours, comme par le passé, elle donnera des leçons de français, ainsi que de musique vocale.

N'ACHETEZ RIEN sans réclamer de vos Fournisseurs des COUPONS COMMERCIAUX

C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN et C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.



Les Directeurs de la MAISON DU PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf

Paris

adressent gratis et franco l'Album et toutes les gravures de modes.

PRINTEMPS et ÉTÉ 1881

contenant toutes les séries de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, avec moyen de prendre mesure soi-même.

QUATRE EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS demi-saison très belle draperie... 15' 13' 22'

VÊTEMENTS complets haute nouveauté et mis... 29' 35' 40'

HABILLEMENTS complets drap noir Sedan... 35' 42' 48'

VÊTEMENTS complets, coutil et toile... 9' 75' 12' 15'

1^{er} COMMUNION Vêtement complet, drap noir... 10' 12' 15'

COSTUMES d'enfants, drap nouveauté et mis... 5' 7' 9'

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite par mandat-poste

DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA

Maison du PONT-NEUF, PARIS

SANS SUCCURSALES

Marché de Saumur du 16 avril.

Blé semence (l ^{re})	—	Huile de noix.	50	130
Blé nouv. (l ^{re})	22	Huile chene.	50	—
Froment (l ^{re}) 77	22	Graine trèfle	50	—
Halle, moy.	74	— luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	100
Orge	65	— Luzerne	780	—
Avoinne, bar.	50	Paille	780	35
Fèves	75	— Amandes	50	—
Pois blancs	80	— Cire jaune.	50	190
— rouges	80	— Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	—	—
Chenevis	50	—	—	—
Farine, culas.	157	58 50 3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1880, 1 ^{re} qualité	225 à 240
Id., 1880, 2 ^e id.	150 à 200
Ordin., envir. de Saumur 1880, 1 ^{re} id.	115 à 120
Id., 1880, 2 ^e id.	105 à 110
Saint-Léger et environs 1880, 1 ^{re} id.	130 à 140
Id., 1880, 2 ^e id.	110 à 120
Le Puy-N.-D. et environs 1880, 1 ^{re} id.	100 à 110
Id., 1880, 2 ^e id.	95 à 100
La Vienne, 1880.	90 à 95

ROUGES (2 hect. 20).	
Souray et environs, 1880	150 à 160
Id., 1880	140 à 150
Champigny, 1880	1 ^{re} qualité 150 à 160
Id., 1880	2 ^e id. 140 à 150
Id., 1880	1 ^{re} id. 130 à 140
Id., 1880	2 ^e id. 120 à 130
Varrains, 1880	1 ^{re} id. 150 à 160
Varrains, 1880	2 ^e id. 140 à 150
Bourguet, 1880	1 ^{re} qualité 160 à 170
Id., 1880	2 ^e id. 150 à 160
Id., 1880	1 ^{re} id. 140 à 150
Id., 1880	2 ^e id. 130 à 140
Restigné 1880	1 ^{re} id. 150 à 160
Id., 1880	2 ^e id. 140 à 150
Chitton, 1880	1 ^{re} id. 150 à 160
Id., 1880	2 ^e id. 140 à 150
Id., 1880	1 ^{re} id. 130 à 140
Id., 1880	2 ^e id. 120 à 130

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le D^r Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000

Cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Plaskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Compère, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances

de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre,

sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 8 kil., 40 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes

de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD, Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

PLUS DE TÊTES CHAUVES. (Voir aux annonces.)

P. GODET, Propriétaire-Imprimeur.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE VEUVE POINEAU.

Les créanciers de la dame Marie Brouilly, veuve du sieur Jean Poineau, marchande de chaussures à Vihiers, sont invités, conformément à l'article 504 du Code de commerce, à se trouver, le vendredi 29 avril 1881, à une heure du soir, dans la salle des faillites du tribunal de commerce de Saumur, au Palais de Justice, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite et donner leur avis sur l'excusabilité ou la non-excusabilité de la faillite.

Le greffier, L. BONNEAU. (285)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE JULES JARDIN.

Par jugement, rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 4 avril 1881, le sieur Jardin, Jules, ancien négociant en grains à Saumur, a été déclaré inexécutable.

Pour extrait : Le greffier, L. BONNEAU. (286)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire, En l'étude et par le ministère de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur, Le dimanche 24 avril 1881, à midi.

GRANDE ET JOLIE MAISON

Située à Saumur, Grand'Rue, n° 2, à l'angle de la rue Dacier, Appartenant à M^{me} Fournée-Chesneau et à M. Fournée fils.

Pour plus de renseignements, voir les placards. S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire, rue Beaurepaire. (227)

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, par suite de saisie-exécution.

Le samedi 23 avril 1881, à une heure de relevée, et les samedis suivants, à la même heure,

A Saumur, sur la place de la Bilange,

Il sera procédé, par le ministère de M^e Thubé, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques

D'UNE VOITURE

De marchand bonnetier,

Contenant : bas et chaussettes laine et coton, gilets laine et coton, caleçons, bonnets de coton et autres articles de bonneterie;

Le tout saisi sur le sieur Eugène Devezeau, marchand ambulancier. Au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ.

NOTA. — Immédiatement après la vente des marchandises, on vendra la voiture et sa bâche. (269)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

CHANGEMENT DE DOMICILE

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT

LA PHARMACIE NORMANDINE

Précédemment 10, rue Saint-Jean, est transférée en face, 11 et 13.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.

A CÉDER

POUR CAUSE DE SANTÉ,

UN FONDS DE ROUENNERIE, DRAPERIE ET BLANC, Bien achalandé,

Situé à Vihiers.

S'adresser à M. DELMAS, huissier à Vihiers. (262)

A CÉDER

UN MAGASIN DE PARAPLUIES BIEN ACHALANDÉ

Avec Articles de Parfumerie, Mercerie, Ganterie, Gravates et Tapisserie.

S'adresser à M^{me} PICARD-OGER, rue du Portail-Louis, 52. (203)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

BACCALAURÉATS

L'Institution Chevallier

Rue Cardinal-Lemoine, 65, Paris.

Qui, pendant l'année scolaire 1879 et 1880, avait fait recevoir aux examens des Baccalauréats cent cinquante-deux élèves (dont nous avons publié les noms), en compte depuis quatre-vingt-deux, reçus à la seule session de novembre 1880, ce sont :

LETTRES. — 1^{re} partie. — MM. Ambresin, Bonamy, Boudonnet, Bujouaud, Bu, Casales, Coulongne, Courtois, de Guillerville, Lacombe, Leclerc, Nicolesco, Occis, Poyard, Rauline, Trasbot, Vollet.

LETTRES. — 2^e partie. — MM. Arfeuille, Aubert, Barthélemy, Beaumont, Bourbonne, Brocard, Butteux, Cartier, Changeur, Cloix, Cossin, Crémont, Daudin, Demay, Dewatre, Dufestel, Gerbore, Guipon, Hébert (Nathalis), Heurtot, Laurent, Liénart, Lay, Martin, Mauduit, Médinger, Mettel, Moreau, Mussy, Pelletier, Péronelle, Person, Plat, Pigal, Pluche (Emile), Pluche (Henri), Portalier, Schaffner, Verquin.

SCIENCES. — MM. Béraud, Bidel, Boniface, Bonnard, Bouissin, Colard, Colin, Duclert, Fagnuet, Fleury, Galans, Grandrémy, Hébert (Paul), Hénoq, Lecoq, Loyal, Millet, Noïrot, Ostermann, Pecquet, Pigloyski, Pilliet, Resuche, Richefeu, Siou, Troullier.

INSTITUT AGRICOLE. — Dans la promotion de cette année, l'institution compte dix de ses élèves, MM. Alexandre, Barberon, Bellard, Danguy, Hébert, Langin, Le Mouél, Pecquet, Quenot, Rey.

C'est à sa discipline et à la large organisation de son enseignement que l'institution doit ses remarquables succès (873 admissions depuis le 1^{er} novembre 1873).

Cours spéciaux pour le baccalauréat ès-sciences restreint.

Préparation spéciale pour la session de juillet-août. Cours pendant les vacances, pour la préparation à la session de novembre. Cours complémentaires pour le VOLONTARIAT.

Envoi franco du prospectus et du tableau des cours. (287)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME se destinant au commerce de nouveautés. Bonnes conditions. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au **matelassier, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 5**; il se rend à domicile, en ville et à la campagne. PRIX MODÉRÉS.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr. pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épiciers, rue d'Orléans. (450)

93,000 Abonnés
FRANCS 10 pages de texte
Zéro de frais de port
Liste des abonnés
BANQUE DES COMMUNES
15, Chaussée d'Antin, Paris
Pendant 3 mois, sur demande, envoi de prospectus au Directeur

103,000 Abonnés
Le Moniteur
Valeurs à Lots
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.
UN FRANC PAR AN

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm.
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :
Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.
PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAÏAC
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de Dents.
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — Poudre, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.
DÉPÔT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

MÉDECINE INTIME
Guérison immédiate des Rétrécissements, Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie, Gravelle, etc.
GUIDE MÉDICAL du Dr COORN, avec lequel on peut se traiter seul; 43^e édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25).
Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD. (102)

PLUS DE TÊTES CHAUVES
ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville : à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville : à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

Saumur, imprimerie de P. GODET.